

expérience dans la production hautement technique. Nous ne sommes pas indépendants comme les États-Unis. Nous devons compter largement sur le commerce extérieur, surtout avec les États-Unis. En général, l'économie manufacturière du Canada est moins efficace que celle des États-Unis, en partie à cause des économies que permet la production sur une grande échelle. Notre marché intérieur n'est pas grand et nous devons exporter afin de profiter de l'épargne à laquelle donne lieu la grande production.

Par personne, nous exportons pour \$750 de biens et de services, soit trois fois le chiffre par habitant aux États-Unis ou au Japon. Environ 9 p. 100 de nos exportations vont à la Grande-Bretagne, et celles-ci sont appelées à diminuer lorsque ce pays fera partie du Marché commun. La nouvelle Communauté économique européenne acquerra encore plus d'autonomie et nous devons faire face à un bloc de concurrence commerciale dur et avancé.

La visite du président Nixon en Chine pourrait bien être le prélude à d'autres accords commerciaux susceptibles d'absorber une partie considérable des capitaux d'investissement qui viennent maintenant au Canada. La prospérité future de notre pays pourrait bien être fonction de la disposition des États-Unis à partager avec nous leur richesse et leurs techniques.

Dans dix ans, si l'on nous demande ce que nous avons fait de mieux depuis 1972, espérons pouvoir répondre que nous sommes arrivés à suivre le rythme des Américains et ne nous sommes pas laissés distancer. Le président Roosevelt a parlé de la frontière qui nous unit. Puisse nous la conserver telle. Au lieu de nous diriger vers l'isolement économique, nous devrions étudier la possibilité de créer une communauté économique nord-américaine qui mènerait par la suite à une communauté englobant l'hémisphère occidental, et nous mettrait sur la voie d'une communauté économique mondiale. C'est ce qui doit être notre objectif final, la paix et la prospérité pour le monde entier. La paix et la prospérité sont inséparables.

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de participer au débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône et de signaler à la Chambre et aux Canadiens certains problèmes de ma circonscription et de ma province. Je tiens à féliciter les deux députés co-motonnaires de l'adresse, non pas de ce qu'ils ont dit, mais d'avoir eu le culot de se lever pour le dire.

Les Canadiens sont tous reconnaissants aux techniciens grévistes de Radio-Canada car cette grève leur a épargné la corvée d'écouter le discours du trône. A mon avis le gouverneur général a dû être bien aise de ne pas avoir à lire cette fadaise littéraire dans des salons dans tout le pays. La grève lui a évité cette gêne. Je dirai qu'il me semblait à moi, qui me tenais à l'entrée de la salle du Sénat, qu'on entonnait le chant du cygne du gouvernement.

Le discours du trône n'a certainement pas eu de grand retentissement dans le pays. Comme les trois derniers discours du trône du gouvernement actuel, il constituait un mélange d'intentions déjà annoncées mais non exécutées. Bien entendu, avec les élections dans l'air, il y avait quelques petits passages alléchants. On y a inséré des petits morceaux visant les élections. Toutefois, ce discours du trône ne contient rien qui soit de nature à inspirer les Canadiens. En fait, il y avait dans ce discours plus d'anodines inepties que jamais auparavant.

J'ai noté avec intérêt le nouveau mot à la mode dans les avenues du pouvoir, à savoir le mot «isolement». En fait, il

revient si souvent dans le discours du trône que je me suis fait l'effet de quelqu'un qui se serait alité après avoir attrapé une rougeole carabinée. Les députés se rappelleront peut-être que, dans le précédent discours du trône, il était question d'Information Canada à qui il devait incomber de briser tout cet isolement. Qu'est-il advenu d'«Isolement Canada»... pardon, je voulais dire «Information Canada»?

M. Crouse: C'est la première expression qui convenait.

M. Carter: L'annonce de l'aménagement de trois nouveaux parcs nationaux dans le Grand Nord constituait, pour ainsi dire, le seul élément concret du discours; mais il semble bien que ces parcs seront situés tellement loin qu'on n'a guère lieu de craindre qu'il ne s'y produise des embouteillages, ni qu'ils ne soient saccagés par le passage de légions de touristes.

Je ne m'attends pas à ce qu'on présente à la Chambre la loi sur la concurrence au cours de la présente session. Le discours du trône fait apparaître que le gouvernement songe à édulcorer ce projet de loi, si tant est qu'il finisse par le présenter. De toute évidence, le gouvernement cherche à gagner du temps. J'ai l'impression qu'il a fini par se rendre compte qu'il avait les yeux plus gros que le ventre.

Je doute, par ailleurs, que le gouvernement présente, cette année, son projet de loi sur les biens étrangers. La mention doucereuse qui en est faite dans le discours du trône donne à penser que les mesures qui seront finalement proposées dans ce domaine seront plutôt de portée modeste et vraisemblablement pas très efficaces. Je me permets de signaler à Votre Honneur et aux députés, que cette prétendue politique sur les investissements étrangers intéresse les Maritimes tout autant que les gens qui habitent dans les centres industriels de notre pays. Nous autres, habitants des régions atlantiques du Canada, avons besoin de beaucoup d'investissements pour pouvoir nous arracher à notre statut de déshérités. Nous voulons avoir la certitude que cette politique reflétera nos besoins régionaux en matière d'investissements et que les investisseurs, d'où qu'ils viennent, se sentiront attirés par les Maritimes.

Les habitants des Maritimes, et notamment les Terre-Neuviens, ne se sentent pas à l'aise dans leur statut de déshérités qui fait d'eux des Canadiens de moindre qualité. A mon sens, cela montre que tout le concept, sur lequel repose la Confédération, n'est pas satisfaisant et qu'il est loin de répondre aux objectifs tracés à l'origine, puisque sept provinces sur dix sont considérées comme des provinces désavantagées. Il y a certainement des raisons à cela. Pourtant, dans notre cas en particulier, il n'y a pas de raison valable pour que Terre-Neuve soit si lente à renverser cette situation de parent pauvre. Réflexion faite, quand on sait qu'il y a un gouvernement libéral à Terre-Neuve depuis 22 ans, il y a une bonne raison.

M. Whicher: Et qu'aviez-vous avant d'avoir un gouvernement libéral?

M. Alexander: Je me rappelle encore le discours du député.

M. Carter: Terre-Neuve n'entend pas continuer indéfiniment à faire figure de parent pauvre sur le plan économique. Nous avons des ressources et nous avons une population. Nous avons aussi de la détermination. Mais ce dont nous avons besoin, le gouvernement actuel ne nous l'a pas donné. La population du Canada atlantique, et de Terre-Neuve en particulier, prévoit le jour où elle fera des verse-